



Haut-Poitou rouge

Vin tranquille

LE PRODUIT

L'AOP Haut-Poitou désigne des vins blancs, rosés et rouges produits sur les sommets des buttes et des coteaux situés au nord-ouest de Poitiers. Généralement prêts à boire dès leur jeune âge, ces vins peuvent parfois se conserver et gagner en complexité.

ARÔMES ET SAVEURS

Issus du cépage sauvignon, les vins blancs sont orientés vers la fraîcheur. Ils offrent un bouquet d'agrumes et de fleurs blanches. □ Les vins rouges, élaborés principalement à partir du cépage cabernet franc, se distinguent par leur élégance. Leur nez évoque les petits fruits rouges, la griotte et des notes épicées. □ Les vins rosés proviennent d'assemblage. Leurs arômes intenses rappellent les fruits bien mûrs.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

Le vignoble de l'appellation est implanté au nord-ouest du département de la Vienne et sur une commune du département voisin des Deux-Sèvres. Bien que situé en région Nouvelle-Aquitaine, il est rattaché à la zone viticole du Val de Loire. Dans un paysage ouvert, où les grandes cultures dominent, le vignoble du Haut-Poitou s'est regroupé en îlots, implantés sur les hauteurs et les coteaux les mieux exposés.

UN PRODUIT RECONNU

Héritier d'un passé ancien et vignoble important au Moyen-âge, le Haut-Poitou a connu son plus fort développement à l'époque moderne sous l'action des négociants hollandais qui l'ont exporté dans le monde entier. □ Les vins du Haut-Poitou, officiellement reconnus dès 1970, ont obtenu l'appellation d'origine en 2010, consacrant ainsi les efforts conduits par les opérateurs pour adapter l'encépagement aux potentialités du milieu.

Le saviez-vous

Les Haut Poitou blancs sont issus du sauvignon blanc mais aussi du Sauvignon gris appelé localement Fié gris : c'est la seule appellation de Loire à pouvoir élaborer des vins issus uniquement de ce raisin.

Informations techniques

Cahier des charges

Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires

Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

L'aire de production regroupe 49 communes de la Vienne et 2 communes des Deux-Sèvres situées au nord de Poitiers.

Carte

Cliquer sur le lien suivant pour afficher la carte

[Aire géographique](#)

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Syndicat des viticulteurs pour la défense de l'appellation d'origine Haut-Poitou

1 bis place de l'Eglise

86170 ST MARTIN-LA-PALLU
Blaslay

N°SIRET : 41133370100026
Contact : BONNEAU Pascale
Tél. : 06 08 81 28 31
Mél. : vdhp86@orange.fr

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit INAO Angers

16 rue du Clon
49000 ANGERS

N°SIRET : 13000270200384
Tél. : 02 41 87 33 36
Mél. : INAO-ANGERS@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC) ASSVAS

Siège
73 rue Plantagenet
49052 ANGERS CEDEX 02

N°SIRET : 33426945300026
Contact : Mauvais Gaelle
Tél. : (33) 02 41 20 09 10
Mél. : responsable.technique@assvas.com

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/produit/haut-poitou-rouge-14164>

List of links present in page

1. <mailto:vdhp86@orange.fr>
2. <mailto:INAO-ANGERS@inao.gouv.fr>
3. <mailto:responsable.technique@assvas.com>